



Pension alimentaire non donné pendant monenfance

Par **faby1975**, le **08/02/2011** à **18:42**

je porte le nom de mon père qui n'a jamais donné de pension alimentaire. Ils n'étaient pas marié, mais il ma reconnu.

Aujourd'hui, ma mère étant décédé.

Mon père ma retrouvé après 35 ans, je suis dans une situation sans emploi, ni logement.

Puis je demander une pension depuis toute ces années??????

Merci pour vos réponse

Aliments ne s ' arréragent pas

Par **Domil**, le **08/02/2011** à **20:32**

Vous pouvez tenter mais il faut se trouver dans le dénuement.

Il faut faire une requête au JAF

PS : "Aliments ne s ' arréragent pas", si, si, dans certaines conditions. Si le créancier peut prouver qu'il était dans l'impossibilité d'agir, notamment.

C.A. Rennes (6e ch.), 25 mai 1999

<http://www.onb-france.com/familia/Aliments-ne-s-arreragent-pas-Les.html>

De toute façon, il ne s'agit pas ici de demander la pension non payée, mais de demander une nouvelle pension